

*Ajournement d'été*

2. Le conseil n'a pas reçu du titulaire de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion pour Brockville une demande devant faire l'objet d'une audience publique et aucune demande du titulaire de Brockville n'est inscrite à l'audience du 25 juin.

[Français]

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### MOTION D'AJOURNEMENT POUR LE CONGÉ D'ÉTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 18 juillet, de la motion modifiée du président du Conseil privé (M. Pinard):

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera à la date de l'adoption de la présente motion, demeure ajournée jusqu'au mercredi 15 octobre 1980. Toutefois, si, à un moment quelconque antérieur à cette date, madame le Président, après consultation avec le Gouvernement, devient convaincue que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, elle peut faire connaître, par avis, qu'elle a acquis cette conviction et la Chambre se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date, et

Que, si madame le Président n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur adjoint ou le vice-président des Comités ou le vice-président-adjoint des comités agisse en son nom aux fins de cet ordre.

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je tiens à amorcer mon discours cet après-midi par des explications sur les raisons pour lesquelles nous siégeons aujourd'hui.

Avant que certaines circonstances ne se produisent la semaine dernière, les néo-démocrates étaient disposés à se joindre aux autres partis à la Chambre pour adopter la motion d'ajournement qui a été présentée, ou qui devait l'être, vendredi dernier. Mais à la suite d'une décision du cabinet jeudi dernier, les néo-démocrates estiment que le gouvernement libéral du Canada compromet notre avenir énergétique et qu'il l'a fait en procédant de façon que nous jugeons illégale, deux actions à notre avis répréhensibles.

Madame le Président, si on veut que le Parlement modifie la loi que nous avons adoptée il y a deux ans et demi, qui prévoyait la construction d'un pipe-line destiné à acheminer le gaz naturel américain vers les marchés américains, pour autoriser la construction d'un pipe-line destiné à l'exportation de gaz naturel canadien vers les marchés américains, la moindre des choses à faire serait de présenter une mesure à cet effet au Parlement du Canada afin que nous puissions nous prononcer sur la question. Que ce soit pour des considérations juridiques, compte tenu des dispositions de la loi concernée, ou certes pour des considérations morales, le cabinet ne devrait pas de sa propre initiative prendre une décision aussi fondamentalement désastreuse.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Si l'on satisfaisait à certaines conditions, on devrait pouvoir mettre en chantier ce pipe-line d'exportation qu'on appelle par euphémisme le tronçon canadien. Si le gouvernement avait obtenu des assurances que tout le pipe-line allait être construit et s'il avait négocié avec les Américains des échanges de gaz naturel contre celui que nous allions exporter du Canada une fois que le gaz de l'Alaska deviendrait disponible, nous, de notre parti, nous aurions été prêts à approuver la construction de ce pipe-line d'exportation. Mais dans les circonstances actuelles, qu'on ne se méprenne pas: le Nouveau parti démocratique est totalement opposé à la décision prise par le gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Les mesures prises par les libéraux en matière énergétique concordent parfaitement bien avec l'indifférence qu'ils manifestent envers les préoccupations majeures des Canadiens et la façon cavalière, par exemple, dont ils traitent les revendications des pêcheurs des côtes est et ouest, la façon dont ils ont trahi les travailleurs de l'automobile du fait qu'ils n'ont pas mis en œuvre, depuis 1965, l'accord canado-américain sur l'automobile, l'indifférence qu'ils manifestent envers la population du Manitoba dans les pourparlers et les mesures concrètes qu'il aurait lieu de prendre à propos du projet de dérivation Garrison, et aussi leur indifférence vis-à-vis de la population du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique en négligeant de prendre des mesures concrètes pour lutter contre les pluies acides qui tombent de plus en plus sur le Canada depuis que les États-Unis sont passés d'une forme d'énergie à une autre.

Bref, le parti libéral du Canada ne démord pas de cette attitude d'indifférence aux besoins à long terme des Canadiens. Il préfère renoncer à des avantages à long terme dans l'espoir de toucher des avantages immédiats, de faire quelques dollars, en s'imaginant que cela compensera la perte de bénéfices à long terme. Comme le disait un de nos députés de la région d'Hamilton hier, selon nous, nous ne pouvons pas nous permettre, compte tenu de la situation actuelle sur le plan énergétique, d'exporter davantage de pétrole ou de gaz. Nous devrions conserver nos ressources afin d'assurer le bien-être de tous les Canadiens dans l'avenir.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Je vois que le ministre des Finances (M. MacEachen) est revenu à la Chambre. Il y a une douzaine d'années que je siége à la Chambre et je sais pourquoi le ministre est ici. Il pourrait être parti en voilier, il pourrait se mourir de tuberculose, il pourrait se livrer à quelque activité frivole à Venise, il pourrait courtiser les muses dans la belle nature sauvage du Cap-Breton, peu importe, si le gouvernement est en difficulté, une chose est certaine, la voix du premier ministre (M. Trudeau) se fera entendre: «Revenez, Allen MacEachen, nous avons besoin de vous». C'est pourquoi le ministre des Finances est ici à la Chambre aujourd'hui, et je suis sûr que nous aurons l'occasion de l'entendre plus tard. Moi, je tiens particulièrement à l'entendre, parce que c'est lui le ministre qui a présenté le bill initial sur le pipe-line que le gouvernement est en train d'émasculer complètement. Je voudrais également entendre ce que le ministre des Finances a à dire au sujet de l'orientation que prend son gouvernement. Quel était le premier objectif de ce bill, que le gouvernement modifie maintenant de façon si fondamentale?